

d'Espagne , qui est , que cinq Régimens Espagnols , qui se trouvent dans ce Royaume , fussent envoyés dans l'Etat de *Genes* , pour le service de la République de ce nom , d'autant que ces troupes appartiennent à Sa Majesté Catholique. Ainsi l'on a fait savoir à ces Régimens Espagnols , qu'ils eussent à se tenir prêts à marcher au premier avis , pour passer dans l'Etat de *Genes* , en traversant les terres de l'Etat Ecclésiastique.

Le commerce entre les *Deux-Sicules* & les Ports de la domination du Grand Seigneur , s'établit de jour en jour , sur un pied plus stable & plus avantageux. Le Roi a jugé nécessaire pour cette raison , de laisser encore quelque tems à *Constantinople* Mr. Mayo , Ministre de Sa Maj. à la Porte , dont la commission étoit expirée , mais auquel la Cour a envoyé de nouveaux ordres relatifs à l'objet ci-dessus. Tout le contraire se présente de l'union qu'on avoit contractée avec la République Barbaresque de *Tripoli*. Depuis la résolution prise par cette Régence , de ne point entretenir de paix avec ce Royaume , elle a augmenté le nombre de ses Armateurs destinés à courir sur les Bâtimens Napolitains. On apprend de-là que deux Saïques Napolitaines , chargées de différentes marchandises , furent conduites à *Tripoli* au mois d'Octobre dernier , par une Corsaire de cette Nation , & que l'Equipage a été fait esclave & mis à la chaîne.

IX. *Rome*. La Cour des deux Siciles a fait demander au Pape , le passage par l'Etat Ecclésiastique pour les 5 Régimens appartenans au Roi d'Espagne , lesquels se trouvent dans le Royaume de *Naples* , & qui ont reçu ordre de passer dans l'Etat de *Genes*. Sa Sainteté a accordé ce passage en la maniere accoutumée , & sous la